



## L'animation clé en main des réseaux sociaux de votre cabinet

### Votre présence sur les réseaux sociaux est incontournable...

**80 %** de vos clients, futurs clients et prescripteurs sont sur le web

**77 %** des internautes vont sur les réseaux sociaux pour s'informer sur un produit ou un service

**88 %** des consommateurs consultent les avis d'entreprise sur internet avant de passer à l'acte

Le trafic sur les réseaux sociaux a augmenté de **61 %** depuis mars 2020 (période de confinement)

Source :  
leblogdumoderateur.fr

### ... mais le temps et les moyens vous manquent ?

## Optez pour Business Social Media Avocats !

#### SOYEZ VISIBLE

Établissez une relation de proximité régulière auprès de vos clients grâce aux contenus sélectionnés des Éditions Dalloz, Éditions Législatives et Éditions Francis Lefebvre, et de tous les contenus pertinents liés à vos domaines d'activité.

#### VALORISEZ VOTRE EXPERTISE

Renforcez la notoriété de votre cabinet et différenciez-vous grâce à des publications professionnelles de formats variés et attractifs.

#### DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ

Identifiez vos futurs clients et prescripteurs à fort potentiel issus des interactions sur vos réseaux (« like », partage, commentaires, etc.).

#### INNOVEZ DANS VOTRE RELATION CLIENT

Créez de l'engagement et de l'influence sur vos domaines d'expertise.



## AUGMENTEZ LA NOTORIÉTÉ DE VOTRE CABINET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Business Social Media Avocats est une solution plébiscitée par la profession et co-construite avec vos confrères dans le respect des règles déontologiques.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Laissez-vous accompagner.** Avec nous, créez vos comptes professionnels ou connectez-les à notre outil : LinkedIn®, Facebook®, Twitter® et Google My Business®
- **Définissez les sujets sur lesquels vous souhaitez communiquer** pour valoriser votre expertise et sélectionnez les personnes que vous souhaitez atteindre grâce aux sources sélectionnées des Éditions Dalloz, Éditions Législatives et Éditions Francis Lefebvre.
- **Gérez la diffusion de vos contenus et créez vos propres publications :** toutes les diffusions se font sous votre contrôle.
- **Suivez toutes les interactions et les indicateurs de performance** depuis votre tableau de bord.
- **Soyez bien accompagné :** un spécialiste de la communication digitale vous est dédié et vous accompagne dans la prise en main de l'outil, puis en rendez-vous tous les 2 mois.

### CE QU'IL FAUT RETENIR !

*Business Social Media Avocats, c'est :*

- L'animation quotidienne de vos réseaux sociaux grâce notamment aux contenus Éditions Dalloz, Éditions Législatives et Éditions Francis Lefebvre.



- L'envoi d'une newsletter toutes les 3 semaines aux couleurs de votre cabinet



- Un tableau de bord pour mesurer l'efficacité de votre communication



- Un spécialiste de la communication digitale pour analyser vos publications et suggérer des actions pertinentes en vue d'améliorer les objectifs que vous vous serez fixés.



Abonnement annuel pour une durée de 12 mois, valable pour 1 utilisateur. Renouvellement par tacite reconduction.

**Vous souhaitez une présentation détaillée ou un devis personnalisé ?**

Contactez votre responsable commercial au **01 40 64 53 21**

ou par email à **servicecommercial@dalloz.fr**